

Berne 1^{er} decembre
1855

Mon cher Ministre,

J'aurais écrit vers le 1^{er} octobre et j'ai
eu avec lui le 13 oct., un entretien
au cours duquel je l'en ai informé
sur malgrés tout l'intérêt que com-
me une conciliation honnête, il peut
renouveler nos relations, non en paix mais
non en guerre à cause de lui; et
de se réconcilier avec l'Italie sur
l'autre pays. Il est évident
que le service postal d'abysse
est rendu une-tantie et que nous
ne pouvons pas mettre une telle

Dodis



2

Demande Taccenai à la Convention
portale universelle. Nous voulons
bien, si je prie, mais j'en suis à n'en
savoir pas pour l'importé à Mérida, mais
que le tel n'est pas arrivé par l'A-
-gyptien et de ne pas remettre
la répartition des terres à socialiser,
de l'en empêcher pour éviter en
vaincre la révolte dans
l'intervalle d'un an de l'Yahé.

M. H. a rejointe fin d'été
qui fait de ce que arrivait et prend
je lui un dit que une campagne
qui va nous donnerait tranquille
d'orangerie, la dit que certainement
jamais il ne pourrait nous creer
le moindre embarras.

Avec amitié de la convention.
— Yves

- ration, pour les cas par cache que
l'Etat n'aurait pas tenu à faire
de l'avis de l'Etat. Il a été demandé et rejeté
l'accord, nous n'ayant pas de
raison de ne pas faire comme la
autres puissances.

Il croit qu'il devrait per-
- continuer le rapport de M. de
- gressat une lettre de M^e le Puchornet
qui l'avait bien encouragé à
rechercher par l'abysse une occasion
à la convention portale. Il regrette
de voir que l'aujournant n'a plus de vives
sentiments. Il comprend toutefois que
la notification de tels v. à lui
change le choses.

Ce qui l'inquiète maintenant,
c'est la position personnelle; le v. M.
me reproche de n'avoir pas eu
aplaisir à l.

44

La voie diplomaticque d'yeux pour être
 ce que c'est une plus sévère émissio; ; et
 paroisse, je voudrai bien avoir une
 lettre qui me dise si paroisse il ne peut
 être fait au cours de l'occasion de l'G. à la
 Convention portale déjus pour nous
 recommander par à Mme le R. de
 mardi un par l'intermédiaire de l'Etat.
 Nous voulons un "Faux" n'ayant, demandé
 lequel ne pourroit pas faire cette conser-
 vation à l'Op. et les "corres" pufpe tigre
 dans le sens ci-dessous.

On dit ici que nous savons acte -
 -lement dans l'opposition et que, au
 pied, rien n'empêche devant de dire qu'en
 parlant au moment il à l'exemple de la
 départ de pays nous ne pouvons
 quitter ce que avec le roi il y ait pas
 l'Etat. Votre objection (en plaidé
 au nle panel, voir votre rapport du
 26 mai 1698) est que le traité à l'Etat
 aussi

-ciali n'a pas de valeur internationale puisque Menelik le répudie ; mais en fait la France n'en parle que à l'Italie et le plus part des Etats admettent l'autonomie de l'Italie. Peignons un peu de la situation en employant ce mode ? alors nous avons notre liberté ? N'est ce pas plus simple et n'as nous pas un intérêt à nous maintenir dans de bons rapports avec l'Italie plutôt que de lui donner ce genre de déclinaison. On s'est fait un mauvais langage envers à Rome de notre attitude vicinale de l'été dernier.

Sur la observation, je vous suggère de ne pas faire ma cérémonie avec l'Empereur que je vous ai donné. Je réglerai mes rapports de façon à ne pas avoir de malentendus avec cette affaire mais dans bon de prendre les précautions

6

et de l'examiner sur toutes les
façons.

Donnez mes douces ^{ostre} impressions,
sur ce point relativement non
mais et sur la possibilité
de délivrer quelque chose à M. G.
et mes salutations, monsieur le ministre,
mes meilleurs remerciements
par avance et mes salutations
très sincères.

2 copies
1 lettre.

A L'avenant

J'ai lu avec intérêt la
lettre de votre frère ; ce n'est pas
gai ; sa apprehension me
fait une raison de plus pour bien
préparer notre apres-midi
en cas d'effigie quelconque. J'en
ai envie dans ce cas.